## MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

## ARCHE DE LA DEFENSE 92055 PARIS LA DEFENSE

\*\*\*\*

Direction générale de l'énergie et du climat Service du climat et de l'efficacité énergétique

Paris, le 2 9 A0UT 2013

Sous-direction de la sécurité et des émissions des véhicules

Objet : Demande d'homologation d'un type d'avertisseur sonore spécial des véhicules de catégorie A Référence : MsPs5+ UMH

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande d'homologation du type avertisseur sonore spécial des véhicules de catégorie A

Tonalité: Unités mobiles hospitalières

Marque: MERCURA

Type: MsPs5+ UMH (12 ou 24 Volts)

Le dispositif est constitué d'une sirène de commande électronique MsPs5+ UMH et son haut-parleur HP-M.

Nom et adresse du fabricant du dispositif: MERCURA

Rue Louis Pasteur ZA Les Gailletrous

41260 La Chaussée St Victor (France)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R10.5, R21, R28, R35, R42, R43.6, R92 (5°), R95, R96, R175 et R181 et compte tenu du procès-verbal de l'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 25/07/13 sous le numéro 13/06984, ce dispositif est agréé sous le numéro, **T.P UMH 13092.** 

Remarque: le seuil du niveau sonore est dérogé à 100 dB(A) au point 4 pour la position nuit de l'annexe IV du cahier des charges annexé à l'Arrêté Ministériel du 03/11/1987.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le sous-directeur de la Sécurité et des Emissions des véhicules

Présent pour l'avenir MERCURA Rue Louis Pasteur ZA Les Gailletrous 41260 La Chaussée St Victor FRANCE

Daniel KOPACZEWSKI